



Abbeville le 17 mai 2021

Madame, Monsieur et cher Adhérent (e)

Nous connaissons des modifications profondes de notre organisation ce printemps. Je souhaite vous les soumettre et vous les expliquer.

Nous possédons une société de négoce, la SARL Opale, dans le Pas-de-Calais. Notre équipe, composée de Myriam Tilliette, Frédéric Tilliette et Jean-Pierre Sueur, tous trois nés en 1959, nous a informé de son souhait de faire valoir ses droits à la retraite. Ils quittent l'entreprise ensemble, au mois de juin. Je souhaite les remercier pour leur implication et leur efficacité à satisfaire leurs agriculteurs clients.

Ce contexte exceptionnel nous amène à devoir repenser le positionnement commercial de notre négoce. En effet, cette société n'apporte pas entière satisfaction en termes de rentabilité. Or, il s'agit d'une filiale de la coopérative, dont la vocation est de verser des dividendes à sa maison-mère, la coopérative Calipso.

Vous l'avez certainement déjà constaté, les lois « EGAlim » ont profondément modifié nos activités de ventes et de conseils. La pression économique que le législateur impose sur les métiers de la distribution d'intrants est conséquente. Elle est sans aucun doute le fruit d'une société civile qui ne comprend plus (ou ne souhaite pas comprendre) les enjeux de nos métiers.

Tous ces éléments nous imposent des évolutions majeures du mode de fonctionnement de la SARL Opale Appro-Céréales.

Pour progresser en performance, le choix de se séparer de notre site de Campigneulles-les-Petites (silo construit entre 1991 et 1997) s'est imposé comme une évidence. Il est devenu surdimensionné pour l'activité réalisée (peu de céréales et d'engrais, beaucoup de produits de protection des plantes en commandes préparées et livrées depuis ce site, alors que nous sommes copropriétaires de Sicalog depuis peu). Celui-ci sera donc cédé à l'un de nos confrères, la société « Néo Négoce » qui n'a pas la même stratégie commerciale que nous. Ce transfert se fera avant la prochaine moisson.

La Sarl Opale, que l'on conserve, va donc évoluer en profondeur. Comme toute filiale, il faut raisonner comme un placement qu'il faut faire fructifier dans l'intérêt des adhérents de la coopérative, et ne pas hésiter à prendre des décisions audacieuses si la tournure des événements l'impose.

CALIPSO

SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DU LITTORAL PICARDIE SOMME

86 Boulevard de la République - 80100 ABBEVILLE - Tél. 03 22 19 37 07 - Télécopie 03 22 31 39 28 - e-mail : abbeville@calipso-agri.fr
RCS Abbeville 504595950 Agrément n°10303 - Siret 504595950 00016 - APE- NAF 4621Z - Identification communautaire : FR42504595950

Concomitamment à cela, nous étions en recherche de solutions d'avenir pour nos adhérents livreurs de céréales sur les silos de Cayeux-sur-Mer et de Hallencourt.

Ces deux sites, obsolètes et couteux en exploitation, devaient nécessiter des investissements conséquents dans un avenir proche. Investissements qui nous semblent démesurés vu le volume d'activité réalisé.

A la suite d'échanges avec la coopérative samarienne voisine, Noriap, il nous a paru opportun de leur acheter, en copropriété, des capacités de stockage sur les sites de Lanchères (pour 2 000t, silo de 2001) et de Hallencourt (pour 1 000t, silo des années 1990/2000).

Ces achats ont pour vocation d'offrir à nos adhérents des silos récents, aux normes, adaptés aux besoins actuels en capacité de réception et qualité de stockage. De nombreux adhérents du secteur de Hallencourt devaient, par exemple, livrer leur colza à Oisemont (à 10km), notre site ne permettant pas de réceptionner ce produit.

Ces capacités nous ont été cédées à des tarifs raisonnables. Surtout, ces sites connaissent déjà une activité de collecte conséquente. Les coûts d'exploitation seront donc maîtrisés.

Ils seront en baisse pour les deux coopératives copropriétaires des silos, et donc pour leurs adhérents respectifs. C'est l'intérêt de ce partenariat.

Nous pourrions ainsi fermer Cayeux et Hallencourt et les valoriser de toute autre façon.

Des silos en copropriétés, nous en avons déjà plusieurs avec Uneal et Noriap. Pour maintenir une présence terrain sur des sites à faibles volumétries, la copropriété nous semble intelligente, dans l'intérêt économique de nos adhérents. C'est le cas du silo de Gueschart, première et unique construction de Calipso avec un partenaire, la coopérative voisine Uneal, que nous pouvons remercier, en 2016. C'est une réussite.

Bien sûr, comme tout partenariat, il va créer des inquiétudes. J'entends déjà les craintes de ceux qui éructeront haut et fort que nos achats sont les prémices d'une fusion. J'affirme avec force que c'est faux. A ce jour, c'est Calipso qui va apposer humblement des panneaux sur des sites Noriap, et non l'inverse, dans l'intérêt de tous les agriculteurs coopérateurs (et il faut souligner la volonté et le courage économique fort des représentants de Noriap pour créer ce partenariat).

Ne nous trompons pas de combat, l'indépendance de Calipso ne peut se maintenir que si économiquement nous restons performants, en maîtrisant nos coûts d'exploitation. Et cet accord en est une parfaite illustration !

L'indépendance de Calipso ne peut perdurer que si nous maintenons une proximité de terrain avec des outils performants et durables. Et cet accord en est une parfaite illustration !

L'indépendance de Calipso ne peut se développer que si nous diminuons notre dépendance, justement à Noriap. Or, nous sommes redevables, tous les ans, selon la moisson, de 3 500 à 5 000t de capacité de stockage à cette coopérative. Ce chiffre étant le résultat des accords de livraisons croisées dont bénéficient nos adhérents dans leurs silos.

CALIPSO

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE DU LITTORAL PICARDIE SOMME

86 Boulevard de la République - 80100 ABBEVILLE - Tél. 03 22 19 37 07 - Télécopie 03 22 31 39 28 - e-mail : abbeyville@calipso-agri.fr
RCS Abbeville 504595950 Agrément n°10303 - Siret 504595950 00016 - APE - NAF 4621Z - Identification communautaire : FR42504595950

Que se passerait-il, aujourd'hui, si Noriap fermait l'accès à ses silos à nos adhérents ? Il faut savoir les remercier pour ces partenariats intelligents. Mais il faut aussi affirmer, et avec vigueur, que nous devons diminuer notre dépendance en capacité de stockage vis-à-vis d'eux. Et cet accord en est une parfaite illustration !

Enfin, je me réjouis de vous informer de la fin de nos travaux pour le début de la moisson 2021 sur le site du Translay. Ce sont 17 000t de capacités de stockage supplémentaires, neuves et aux normes dont nous allons bénéficier cette moisson. La réalisation de ces travaux est, là encore, une démonstration de la poursuite de notre volonté d'indépendance.

Par ces évolutions, avec le conseil d'administration, nous souhaitons persévérer dans la poursuite de la modernisation de nos outils de stockage et de réception. Mais aussi continuer la saine gestion des charges de notre outil commun.

Nous espérons pouvoir organiser bientôt une réunion d'information, entre autres sur ces sujets, afin de répondre à toutes les interrogations que vous pourriez avoir.

En vous assurant de notre dévouement

Le Président

Olivier FAICT

Le directeur

Jean-Charles DENIS

CALIPSO

SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DU LITTORAL PICARDIE SOMME

86 Boulevard de la République - 80100 ABBEVILLE - Tél. 03 22 19 37 07 - Télécopie 03 22 31 39 28 - e-mail : abbeyville@calipso-agri.fr
RCS Abbeville 504595950 Agrément n°10303 - Siret 504595950 00016 - APE- NAF 4621Z - Identification communautaire : FR42504595950

Cayeux sur mer



Hallencourt



Nouvelles capacités

Lanchères



Nouvelles capacités

Hallencourt



Extension terminée

Le Translay

